

CONSEIL MUNICIPAL SAINT-GILLES

PROCES-VERBAL DES DEBATS DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 20 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze et le vingt du mois d'octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans la salle ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville.

Etaient présents : Monsieur le Maire Eddy VALADIER, Madame Dominique NOVELLI, 1^{er} Adjointe au Maire, Monsieur Jean-Pierre GARCIA, Madame Berta PEREZ, Monsieur Xavier PERRET, Madame Catherine HARTMANN, Monsieur Alex DUMAGEL, Monsieur Christophe SEVILLA, Monsieur Serge GILLI, Madame Alice MATTERA, Madame Nadia ARCHIMBAUD, Monsieur Bruno VIGUÉ, Madame Catherine POUJOL, Madame Sylvie AJMO-BOOT, Madame Danielle DECIS, Monsieur Sébastien BLANQUER, Monsieur Cédric SANTUCCI, Madame Vanessa BERJON, Monsieur Benjamin GUIDI, Madame Patricia BONARDI, Madame Frédérique CORDESSE, Conseillers Municipaux.

Etaient absents, excusés avec pouvoir :

- Madame Géraldine BREUIL, qui a donné procuration à Madame Dominique NOVELLI
- Monsieur Joël PASSEMARD, qui a donné procuration à Monsieur Benjamin GUIDI
- Monsieur Alain VULTAGGIO, qui a donné procuration à Monsieur Christophe SEVILLA
- Madame Lauris PAUL, qui a donné procuration à Monsieur Eddy VALADIER
- Monsieur Frédéric BRUNEL, qui a donné procuration à Monsieur Serge GILLI
- Madame Julie FERNANDEZ, qui a donné procuration à Madame Berta PEREZ
- Monsieur Gilbert COLLARD, qui a donné procuration à Madame Frédérique CORDESSE
- Monsieur Alfred MAURO, qui a donné procuration à Monsieur Xavier PERRET
- Monsieur Christophe LEFEVRE, qui a donné procuration à Madame Patricia BONARDI

Etait absente excusée : Madame Dominique MARTIN, Conseillère Municipale.

Etaient absents non excusés : Monsieur Christian BALLOUARD et Monsieur Alexandre LUYAT, Conseillers Municipaux.

L'assemblée étant en nombre pour délibérer, le Président déclare la séance ouverte et invite le Conseil à nommer celui de ses membres qui doit remplir les fonctions de Secrétaire pendant la session.

Madame Alice MATTERA, désignée, prend place au Bureau.

Monsieur le Maire remercie les membres présents, procède à l'appel nominatif de chacun des conseillers municipaux, constate le quorum et indique que l'ordre du jour comporte une question unique.

I/ Election des conseillers communautaires dans le cadre de la recomposition du conseil communautaire de Nîmes Métropole.

Rapporteur : M. le Maire

Monsieur le Maire donne lecture de l'exposé des motifs du projet de délibération et indique que l'élection se déroulera au scrutin de liste à un tour à la répartition proportionnelle et à la plus forte moyenne.

Monsieur le Maire donne lecture des candidatures proposées par le Groupe Majoritaire à savoir : Eddy VALADIER, Dominique NOVELLI, Jean-Pierre GARCIA, Berta PEREZ, Alex DUMAGEL et Lauris PAUL.

Le Groupe d'Opposition propose Monsieur Gilbert COLLARD.

Monsieur le Maire présente la composition du bureau de vote placée sous sa présidence. Il est procédé à la désignation des membres du bureau :

- un assesseur pour le groupe majoritaire : Monsieur Xavier PERRET
- un assesseur pour le groupe d'opposition : Madame Patricia BONARDI
- un secrétaire : Monsieur Benjamin GUIDI

Monsieur le Maire propose de faire circuler l'urne en verre entre les rangs, dans laquelle chaque conseiller municipal devra introduire son bulletin de vote et précise que les conseillers municipaux munis d'une procuration devront introduire deux enveloppes dans l'urne et signer la liste d'émargement pour chacun des votes.

Les enveloppes et les bulletins sont distribués sur table à chacun des membres de l'assemblée.

Monsieur le Président ouvre les opérations de dépouillement sous le contrôle des membres du bureau.

Après dépouillement et décompte des bulletins, ont obtenu :

Groupe Majoritaire : 26 suffrages exprimés
Groupe d'Opposition : 4 suffrages exprimés

Après répartition du nombre de sièges à pourvoir, ont obtenu :

- Groupe Majoritaire (liste A) : 6 sièges
- Groupe d'Opposition (liste B) : 0 siège

Sont élus Conseillers Communautaires de Nîmes Métropole :

- | | |
|----------------------|----------------|
| - Eddy VALADIER | - Berta PEREZ |
| - Dominique NOVELLI | - Alex DUMAGEL |
| - Jean-Pierre GARCIA | - Lauris PAUL |

Monsieur le Maire déclare l'ordre du jour clos à 20 h 45 et remercie les membres de l'assemblée pour leur participation.